ACCUEILS DE LOISIRS. ENFANCE

Vacances de printemps : inscriptions dans les accueils de loisirs

Il est déjà l'heure de penser aux prochaines vacances de vos enfants! Les inscriptions pour les accueils de loisirs pendant les congés de printemps s'effectuent en ligne, via le Portail Famille, du lundi 8 au samedi 20 mars. Les personnes qui n'ont pas accès à Internet peuvent effectuer cette inscription en mairie.

Mis en ligne le 08 mars 2021



Comment inscrire votre enfant?

Privilégiez l'inscription sur le Portail famille

Pour les familles ne disposant pas d'accès Internet: vous pouvez effectuer cette inscription en mairie, au guichet du service "Accueil Familles-Citoyenneté".

À savoir

- > Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles. Toute inscription est due que l'enfant soit présent ou non.
- > L'enfant est inscrit uniquement si la fiche de renseignements de l'année en cours a bien été fournie au service "Accueil Familles-Citoyenneté".
- > Le coût du repas et du goûter est facturé par le prestataire.

Accueils de loisirs ouverts



Du lundi 19 au vendredi 30 avril 2021

En élémentaire

> Paul Bert

En maternelle

- > Les Pâquerettes
- > Les Myosotis



■ RETOUR À LA LISTE



